

DEC202310DAJ

Décision portant nomination de Mme Céline Bataillon aux fonctions de coordinatrice nationale de prévention et de sécurité adjointe du CNRS

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale de la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100259DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la coordination nationale de prévention et de sécurité ;

Vu l'instruction n° INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC100178DAJ du 18 juillet 2010 portant nomination de Mme Janine Wybier aux fonctions de coordinatrice nationale de prévention et de sécurité adjointe du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}. - A compter du 1^{er} février 2021, Mme Céline Bataillon, ingénieure d'études hors classe, est nommée coordinatrice nationale de prévention et de sécurité adjointe du CNRS, en remplacement de Mme Janine Wybier.

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2020

Le président-directeur général

Antoine Petit

